Meilleures pratiques en matière d'apprentissage virtuel

- Avant de se joindre à une leçon en direct, les élèves doivent être habillés de manière appropriée, et ils doivent utiliser un endroit où le fond est approprié (par exemple, sans autres membres de la famille en vue, et sans affiches ou autres éléments qui pourraient être offensants). L'endroit doit être calme ou les microphones doivent être coupés pour ne pas déranger les autres étudiants. Si d'autres personnes se trouvent à proximité de l'enfant, prenez des précautions pour vous assurer qu'elles sont correctement vêtues, ne parlez pas trop fort et ne distrayez pas l'enfant ou ses camarades de classe de la leçon, et/ou coupez le microphone de l'appareil de votre enfant.

- Il est expressément interdit aux étudiants et à leurs parents/tuteurs d'enregistrer, de copier, de partager, d'afficher ou de distribuer de toute autre manière toute partie des cours ou leçons d'apprentissage en ligne.

- Les parents doivent rappeler à leurs élèves qu'ils ne doivent pas partager leurs identifiants, mots de passe, codes d'identification Zoom et/ou liens de rencontre avec quiconque en dehors de leur classe et où que ce soit, y compris les médias sociaux.

- Si la vidéoconférence n'est pas utilisée, les parents/tuteurs devraient envisager de couvrir la webcam sur les appareils des élèves afin de protéger la divulgation accidentelle d'activités à votre domicile.

- N'oubliez pas qu'il n'est pas obligatoire pour les élèves d'utiliser la fonction vidéo/webcam de leur appareil lors de sessions en direct. À tout moment, les parents/tuteurs peuvent choisir de ne pas utiliser cette fonction. Contactez votre école pour obtenir le formulaire correspondant.

- Rappelez-vous que la Procédure Administrative 0700 - Directives d'utilisation acceptable, la Procédure Administrative 5180 - Utilisation des médias sociaux par les élèves dans les écoles et le Code de conduite des élèves de PGCPS, qui interdit ce qui suit, s'appliquent à l'enseignement à distance :
    - Partager des noms d'utilisateurs, des mots de passe ou des informations sur les comptes d'utilisateurs.
    - Accéder à et/ou utiliser des sites Web de médias sociaux à partir du matériel scolaire.
    - Utiliser des appareils électroniques pour distribuer/afficher du matériel abusif, harcelant, intimidant, diffamatoire, obscène, offensant, profane, menaçant, sexuellement explicite ou illégal, y compris des photos et des commentaires.
    - Tenter de contourner les restrictions de sécurité et les appareils informatiques, les réseaux ou l'accès à Internet.
    - Utiliser un compte réseau pour des activités non scolaires.

- Copier un logiciel sous licence, télécharger ou copier des fichiers sans autorisation.

- Les élèves doivent continuer à agir d'une manière qui soit conforme aux attentes de la classe. Cela inclut l'utilisation des fonctionnalités audio, de chat et vidéo des réunions virtuelles. Il est rappelé aux étudiants qu'il leur est interdit de s'identifier avec le nom d'une autre personne ou de faire une fausse déclaration sur sa véritable identité.

- Les dossiers électroniques des élèves, comme les autres dossiers des étudiants, sont régis par la Loi sur les droits à l'éducation de la famille et la protection de la vie privée, les règlements fédéraux applicables, le Code des règlements du Maryland (COMAR) 13A.08.02, et les politiques de la Commission.

Le personnel et les parents doivent savoir que des recherches ont identifié certains risques accrus liés aux vidéoconférences en tête-à-tête, relatifs à ce qui suit :

- Abus sexuels d'enfants en ligne - images enregistrées, vidéo et streaming d'enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels ;
- Contenu inapproprié - contenu préjudiciable, sensible à l'âge ou illégal, tel que la pornographie, la toxicomanie, les discours de haine ou la promotion du suicide, de l'anorexie ou de la violence ;
- Conduite inappropriée - harcèlement ou exploitation d'autres personnes en ligne, cyber intimidation ; et
- Contacts inappropriés - cyber intimidation, amadouer, etc.

PGCPS est très engagé à fournir au personnel une formation concernant les interactions appropriées avec les élèves. Fournir aux élèves des environnements d'apprentissage virtuels sûrs est l'une des principales priorités de PGCPS.